

DRAC-SRA
-5 MAI 2008
COURRIER ARRIVEE

DROUGES - LE BOURG

(Ille-et-Vilaine - 35 102 002 AH)

RAPPORT DE DIAGNOSTIC ARCHÉOLOGIQUE

21-01-08 29-01-08

Arrêté de prescription n°2007-019 du 6 mars 2007
Opération n° 2007-019
Opération INRAP n°DA 05020801

TEDDY BÉTHUS

avec la collaboration de

ELEN CADIOU
PIERRICK LEBLANC
VINCENT POMMIER



ministère de la Culture
et de la Communication
ministère de
l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Institut national
de recherches
archéologiques
préventives

Inrap

2 335

Avril 2008

Sommaire

Fiche signalétique
Générique de l'opération
Documentation administrative

1 Données administratives, techniques et scientifiques de l'opération 8

- 1-1 Situation géographique, contextes géologique et topographique
- 1-2 Raison de l'intervention
- 1-3 Méthodologie

2 Résultats de l'opération 12

- 2-1 Un fossé d'enclos protohistorique
- 2-2 Carrière et leurre archéologique
- 2-3 Les autres structures
- 2-3 Le mobilier archéologique
- 2-4 Conclusion

3 Inventaires techniques 21

Notice scientifique

Les données issues des sondages ont permis d'infirmer l'existence d'un enclos circulaire repéré par prospection aérienne au centre de la parcelle. Les vestiges conservés constituent en réalité un site de carrière composé de plusieurs fosses d'extraction juxtaposées et ouvertes à une période relativement récente, probablement d'époque Contemporaine (XIXe-XXe ?). La nature exacte de ces fosses reste indéterminée et pourrait être liée à l'extraction de matériau de construction. En périphérie de ces fosses, un tronçon de fossé protohistorique appartenant à un enclos se développant hors emprise de la parcelle a pu également être sondé.

Fiche signalétique

Identité du site

Région : Bretagne
Département: Ille et Vilaine
Commune : Drouges
Lieu-dit : le Bourg - lotissement communal
Coordonnées Lambert zone II étendue X : 331.100 Y : 328.700
Cadastre : Section : ZO Parcelle : 21
Propriétaire du terrain : commune de Drouges
N° de site : 35 102 002 AH

Opération archéologique

Arrêté de prescription n°2007-019 du 6 mars 2007
Arrêté de désignation n°2007-117 du 5 décembre 2007
Responsable scientifique de l'opération : Teddy BÉTHUS
Organisme de rattachement : INRAP
Dates d'intervention sur le terrain : du 21/01/08 au 29/01/08
Maître d'ouvrage des travaux : commune de DROUGES
Surface fouillée : 2006.57m² sur 24000m², soit 8,3 %

Résultats

Cotes d'apparition des vestiges : 77,40 m ngf
Épaisseur de la stratification : jusqu'à 2 m.
Chronologie : Tène, Moyen Âge, Moderne et Contemporain
Sujets et thèmes : fossés, fosses, carrières, puits
Mobilier : céramique, métal

Générique de l'opération

Suivi scientifique de l'opération

Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne
Service Régional de l'Archéologie
Stéphane DESCHAMPS, conservateur régional de l'archéologie
Anne VILLARD, conservateur du patrimoine
Avenue Charles Foulon 35700 Rennes
Tél. : 02 99 84 59 00 Fax. : 02 99 84 59 19

Suivi administratif

INRAP, direction interrégionale Grand Ouest
Gilbert AGUESSE, directeur interrégional
Michel BAILLIEU, assistant scientifique et technique
37, rue du Bignon CS 67737 35577 Cesson-Sévigné cedex 1
Tél. : 02 23 36 00 40 Fax. : 02 23 36 00 50

Aménageur

Commune de DROUGES 35130
Tél : 02 99 96 20 91 Fax. : 02 99 96 30 40

Équipe de fouille

Teddy BÉTHUS, INRAP, responsable de l'opération
Elen CADIOU, INRAP, technicienne de fouille
Vincent POMMIER, INRAP, topographe
Pierrick LEBLANC, INRAP, topographe

Post-fouille

Rédaction du DFS : Teddy BÉTHUS
Dessin du mobilier archéologique : Fanny TOURNIER,
DAO et mise en page: Teddy BÉTHUS



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,
Officier de la Légion d'honneur, Commandeur de l'Ordre national du mérite,

ARRETE n° 2007-019 portant prescription de diagnostic archéologique

DA 05020801

VU le code du Patrimoine, notamment son livre V ;

VU la loi n° 2001-44 du 17 janvier 2001 relative à l'archéologie préventive, modifiée ;

VU le décret n° 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive ;

VU, la saisine par courrier en date du 13 février 2007 par Monsieur le Maire de DROUGES demandant en vertu des articles 10 et 12 du décret 2004-490 pris en application de la loi 2001-44 modifiée relative à l'archéologie préventive, la réalisation d'un diagnostic archéologique sur le terrain situé dans la parcelle ZO n° 21 reçue le 19 janvier 2007 par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne, Service Régional de l'Archéologie ;

CONSIDERANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ; en effet, une très probable motte médiévale arasée, est répertoriée dans la parcelle concernée

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Ille-et-Vilaine

Commune : DROUGES

Lieu-dit : le Bourg -- lotissement communal

Cadastre : section : ZO parcelles : 21

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles 28 à 34 du décret n° 2004-490 susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.


Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1^{er}

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives et à Monsieur le Maire de la commune de Drouges, en Mairie, 35130 DROUGES

Fait à Rennes, le 6 mars 2007

pour le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille et Vilaine,
le directeur régional des affaires culturelles,
le conservateur régional de l'archéologie,



Stéphane Deschamps

destinataires : Mairie de Drouges
INRAP

copie à : préfecture de région



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

PREFECTURE DE LA RÉGION BRETAGNE

**Le Préfet de la région de Bretagne, Préfet d'Ille-et-Vilaine,
Officier de la Légion d'honneur, Commandeur de l'Ordre national du mérite,**

Prescriptions de diagnostic archéologique

Annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2007-019

région : Bretagne

département : Ille-et-Vilaine

commune : DROUGES

lieu-dit : le Bourg - Lotissement communal

cadastre : section : ZO parcelles : 21

propriétaire :

pétitionnaire : Commune de Drouges

Emprise du diagnostic archéologique : 24 000 m²

Principes méthodologiques :

Les principes méthodologiques seront adaptés à la superficie du terrain sondé : sondages à la pelle mécanique avec godet lisse jusqu'au substrat avec, si nécessaire, ouverture de fenêtres de décapage dans les zones de forte densité de vestiges, coupes dans les fossés d'enceinte et évaluation des vestiges de la probable motte arasée, sondages manuels des structures archéologiques, prélèvement du mobilier et de tout élément de datation ou d'interprétation des vestiges, relevés généraux et de détail, etc

Objectifs :

Un enclos circulaire d'une quarantaine de mètres de diamètre, auquel est accolée, semble-t-il, une seconde enceinte d'une vingtaine de mètres de diamètre, ont été repérés par prospection aérienne dans la parcelle. Il s'agit très probablement d'une motte arasée, construite sur le rebord d'un plateau au dessus de l'étang de Drouges, en face et à 300 m à l'est du manoir de la Motte de Drouges, mentionné par P. Banéat (p 542) dès 1513

Le diagnostic a pour objectif de préciser la nature, l'état de conservation et la datation des vestiges qui sont conservés dans cette parcelle. A l'issue de l'opération, des prescriptions pourront être édictées afin de protéger le site et/ou mettre en place une fouille préventive préalable à tous types de travaux affectant le sol

Fait à Rennes, le 6 mars 2007

pour le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille et Vilaine,
le directeur régional des affaires culturelles,
le conservateur régional de l'archéologie,

Stéphane Deschamps

destinataires : Mairie de Drouges
INRAP
copie à : préfecture de région

larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5 VOLUME DES MOYENS PRÉVUS (en jours ouvrés)

5.1 Tranche terme correspondant à la vérification de la présence ou de l'absence de vestiges :

5.1.1 Phase de terrain (incluant la préparation) :

- Encadrement : 4 jours
- Technicien : 4 jours

5.1.2 Phase de post-fouille :

- Encadrement : 2 jours
- Technicien : 2 jours

5.1.3 Moyens de terrassement à mettre en œuvre :

- Pelle à chenilles : 3 jours et 1 transfert (pour l'ouverture)
- Pelle à chenilles : 1 jour (pour le rebouchage)

5.2 Provision correspondant à la caractérisation des sites découverts :

5.2.1 Phase de terrain :

- Encadrement : 5 jours
- Technicien : 5 jours
- Topographe : 2 jours
- Spécialiste : 3 jours (expertises diverses)

5.2.2 Phase de post-fouille :

- Encadrement : 5 jours
- Dessinateur : 5 jours
- Spécialiste : 5 jours (ceramologue)
- Spécialiste : 5 jours (études diverses)
- Technicien : 3 jours (traitement des données)
- Topographe : 2 jours

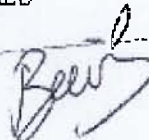
5.3.3 Moyens de terrassement à mettre en œuvre :

- Pelle à chenilles : 3 jours (pour l'ouverture)
- Pelle à chenilles : 1 jour (pour le rebouchage)

Fait à Cesson-Sévigné, le 24 juin 2007

L'Adjoint Scientifique et Technique

Michel BALLIEU



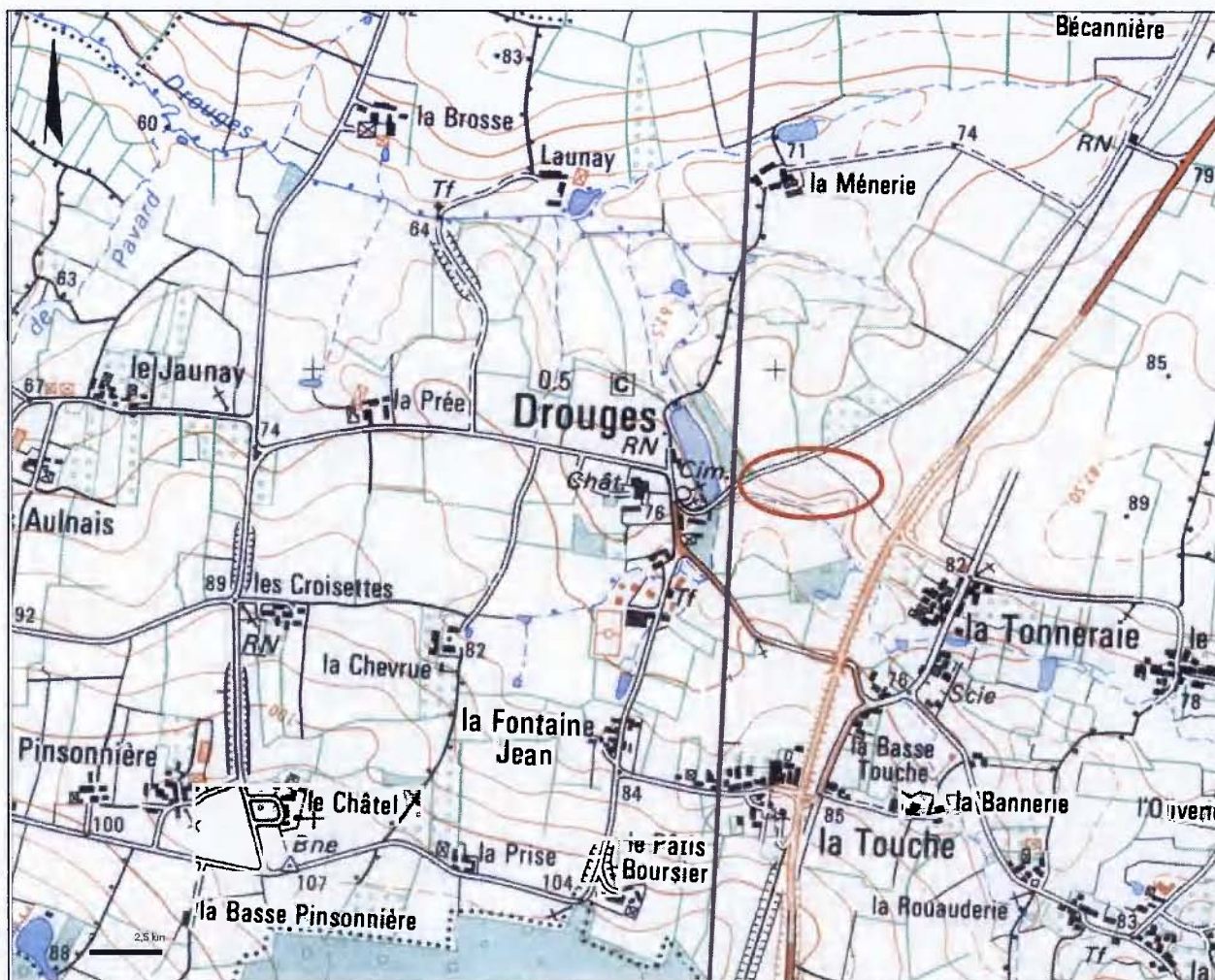
1 Données administratives, techniques et scientifiques de l'opération

1-1 Situation géographique, contextes géologique et topographique

La commune de Drouges est située dans le sud-est du département de l'Ille et Vilaine (fig. 1). Son tracé apparaît sur le cadastre comme une enclave de la commune voisine de Rannée. Elle est bordée au sud par la forêt de la Guerche qui en détermine les contours et à l'ouest par la commune de Moussé. Le terrain concerné par le projet d'aménagement se trouve à environ 150 m à l'est du bourg de Drouges (fig. 2). Il se présente sous la forme d'une prairie installée au nord sur un rebord de plateau. La moitié sud du terrain est en pente légère vers le vallon irrigué par le ruisseau de Drouges. Ce ruisseau a permis en bas de pente d'alimenter un étang crée artificiellement par une digue. Sur le cadastre napoléonien, les terrains situés au sud et à l'ouest de la parcelle sont encore inondés. Le substrat est constitué de grès de couleur verte apparaissant parfois sous une couche de limon beige argileux plus ou moins épaisse. L'épaisseur de la terre végétale est également variable et oscille entre 0,20 m sur la moitié nord et 0,50 m en bas de pente.



FIG 1 : LOCALISATION DE LA COMMUNE DE DROUGES



1-2 Raison de l'intervention

Un enclos circulaire d'environ 40 m de diamètre et une seconde enceinte accolée et plus petite, d'environ 20 m de diamètre, ont été repérées par prospection aérienne au centre de la parcelle concernée par le projet d'aménagement (fig. 3). Ce site est situé à environ 150 m à l'est du bourg castrai de Drouges (1), regroupé autour d'une église (XVI^e s.), d'un manoir de la fin du Moyen Age, d'un moulin et d'un étang crée artificiellement (fig.4). L'hypothèse d'un site castrai primitif, antérieur au manoir, a été envisagée pour expliquer la présence de cet enclos, les déplacements des habitats seigneuriaux étant fréquents entre les époques médiévale et moderne. Un lignage seigneurial est par ailleurs mentionné dès le début du XIII^e siècle avec *Gaufridus de Drogis*. Les travaux d'aménagement étant susceptibles de détruire le site archéologique, il était nécessaire de procéder à un diagnostic afin de préciser la nature, l'état de conservation et la datation des vestiges.

FIG 4 : LOCALISATION DES VESTIGES SUR LE CADASTRE NAPOLÉONNIEN



FIG 3 : VUE AÉRIENNE DES VESTIGES CONSERVÉS DANS LA PARCELLE.
CL. J.C. MEURET, 1987



(1) Le bourg de Drouges est mentionné entre 1096 et 1123. Voir J.C. MEURET, *Peuplement, pouvoir et paysage sur la marche Anjou-Bretagne*, Société d'Archéologie et d'Histoire de la Mayenne, Laval, 1993., p. 432.

1-3 Méthodologie

L'intervention s'est déroulée du 21/01/08 au 29/01/08, à deux personnes. Les tranchées de décapage, longues de 20 m en moyenne et large de 2,20 m, ont été espacées de 20 m, et ouvertes dans le sens de la pente. Les files de tranchées ont été disposées en quinconce (**fig. 5**). Un sondage plus important, large de 6 m et long de 45 m, a été ouvert au centre de la parcelle, à l'endroit des vestiges repérés par prospection aérienne. La surface sondée représente au total 2006.57m², soit 8,3 % de la surface de la parcelle. En bas de pente, les remontées d'eau ont fortement perturbé l'ouverture des tranchées 4, 6, 9 et 12, rendant le relevé et le test des structures particulièrement délicat (**fig. 6**).

Chacun d'entre eux a fait l'objet d'une description selon son niveau d'apparition, son niveau de lisibilité, son plan, ses dimensions et l'aspect de son comblement. Les structures mises au jour, principalement des fosses et des fossés, ont été régulièrement sondées. Un levé topographique général est venu clore la phase de terrain. La post-fouille s'est déroulée sur une durée de 9 jours ouvrés pour la rédaction et la DAO, entre le 21/03/08 et le 3/04/08. Le dessin de la céramique a été réalisé par Fanny Tournier à la fin du mois de mars 2008.

Les faits archéologiques ont été inventoriés, numérotés de 1 à n et répertoriés dans leur tranchée d'apparition.

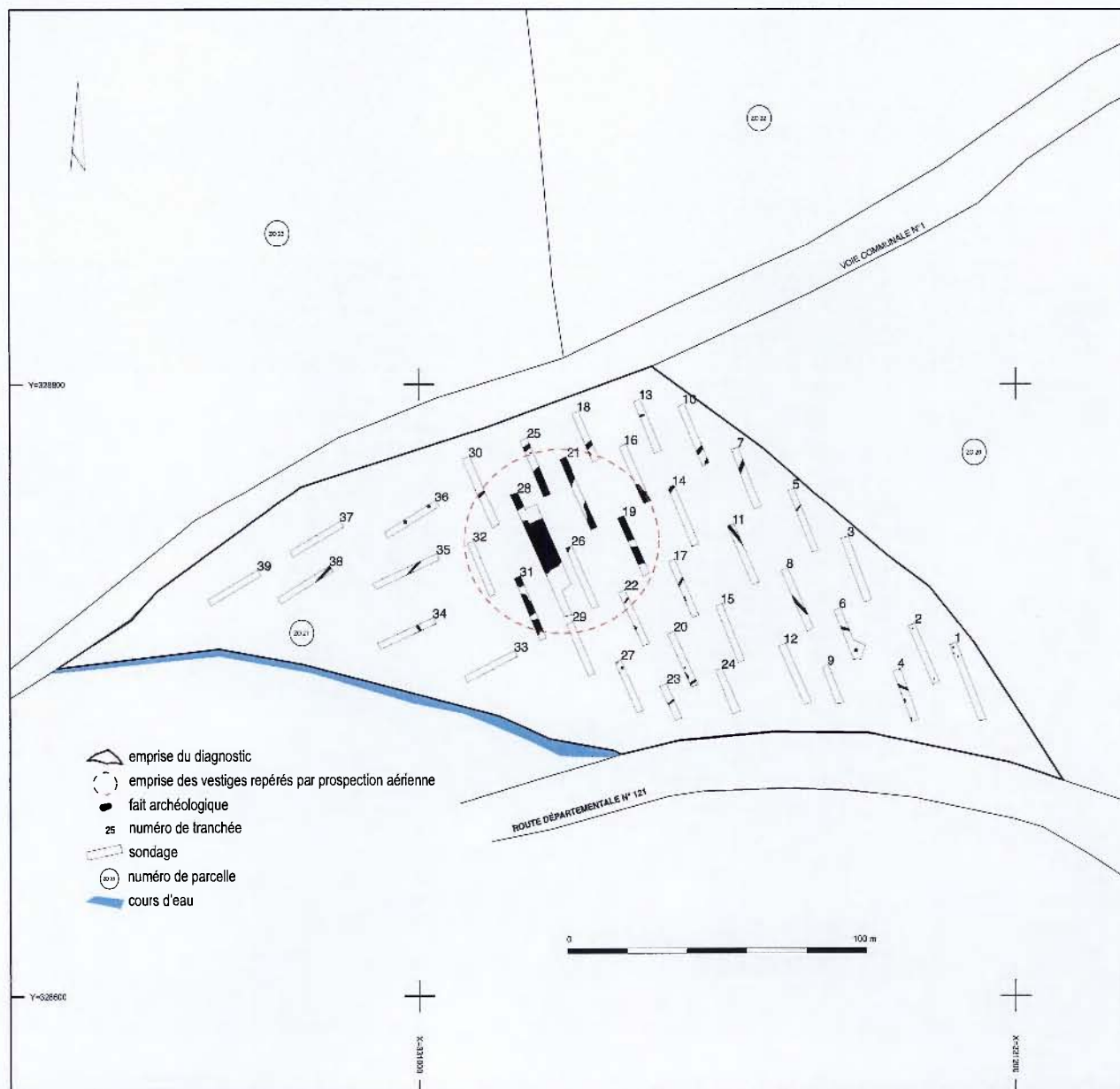




FIG 6 : VUE DU SONDAGE 12 INONDÉ PAR LES REMONTÉES D'EAU

2 Résultats de l'opération

Les structures mises au jour révèlent deux indices de sites. Le premier concerne à l'extrémité nord de la parcelle un fossé d'enclos d'époque protohistorique, le second une carrière caractérisée par la présence de plusieurs fosses juxtaposées. La découverte d'un puits au sud de la parcelle, en bas de pente, constitue un fait isolé, déconnecté de tout autre fait archéologique.

2-1 Un fossé d'enclos protohistorique

2-1-1 Les faits archéologiques observés

Les sondages réalisés ont donc permis de mettre au jour un tronçon de fossé situé à la limite nord de la parcelle (st. 34). Ce fossé, orienté selon un axe nord-est sud-ouest, est apparu dans le sondage 18. Son profil se caractérise par un V marqué (**fig. 7 et 8**). L'ouverture mesure en surface 1,40 m de large, pour une profondeur conservée de 0,90 m. Le comblement se compose de 5 couches de limon argileux. La couche inférieure est de couleur grise et marquée par des traces d'oxydation. Elle pourrait correspondre à la période de fonctionnement du fossé. On peut voir

au dessus une couche de substrat remanié, appartenant peut-être au vestige d'un talus versé depuis le nord. Le mobilier collecté provient des couches supérieures et se compose principalement de plaque foyère. 38 fragments ont été ramassés. Trois tessons de vase à pâte grise tournée ont également été retrouvés.

2-1-2 Les vestiges d'un enclos hors emprise

Aucun autre élément de ce fossé n'est apparu dans les tranchées situées à l'est, à l'ouest et au sud. Ce fossé semble appartenir à un enclos très partiellement conservé sur l'emprise de la parcelle, se développant vers le nord, sous l'actuelle voie communale. La datation nous est donnée par le mobilier archéologique retrouvé qui appartient à la fin du second âge du Fer. Les fragments de plaques foyères pourraient indiquer la présence d'un habitat ou d'une activité artisanale.

FIG 7 : SONDAGE 18, VUE DU FOSSÉ 34. COUPE OUEST



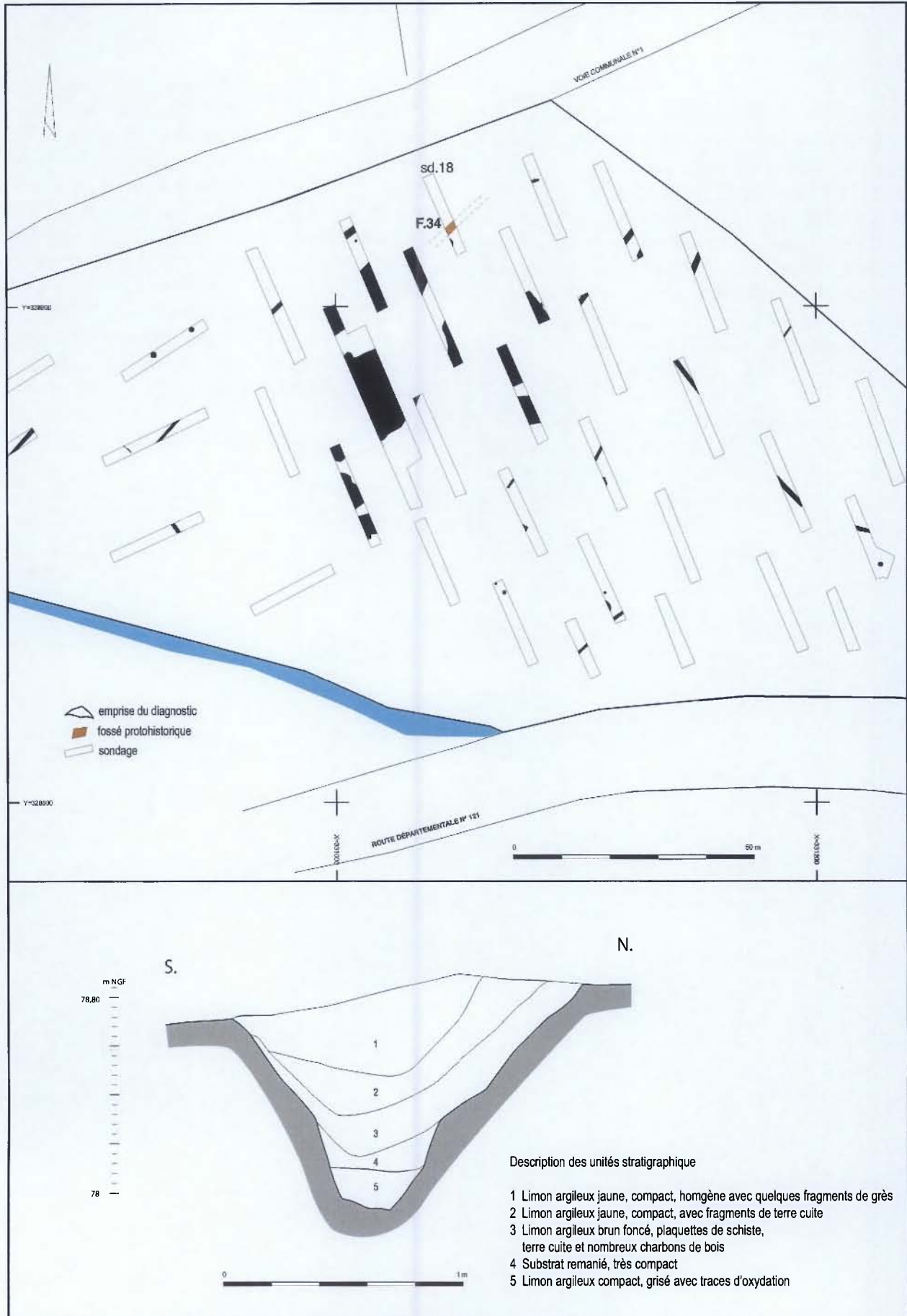


FIG 8 : SONDAGE 17, FOSSÉ 34, LOCALISATION ET COUPE OUEST.

2-2 Carrière et leurre archéologique

2-2-1 Un ensemble de fosses contiguës

Au centre de la parcelle, les sondages 16, 19, 21, 25, 26, 28 et 31 ont permis de mettre au jour un ensemble d'au moins dix fosses ouvertes sur le rebord du plateau (st. 31, 36, 37, 38, 44, 49, 50, 55, 58, 59, 60, 61, 62, 65 et 73). Selon les tranchées effectuées, cet ensemble se développe sur une superficie minimale estimée à 2200 m² (fig.9). En surface, ces creusements se caractérisent tous par un comblement hétérogène très meuble mêlant un limon brun sableux avec de très nombreux fragments de grès concassé (fig. 10). Aucun mobilier archéologique n'a été retrouvé au moment du décapage.

La fosse 73, qui occupait la totalité du sondage 28, a fait l'objet d'une extension de sondage pour localiser ses deux extrémités nord et sud. Sa longueur atteint 29 m dans

cette direction. À l'est et à l'ouest, ses limites restent inconnues.

Une fenêtre de décapage plus large a permis dans un second temps de sonder plus profondément son comblement. L'épaisseur de la stratigraphie atteint au moins 1,80 m (fig. 12). Les remontées d'eau et l'instabilité des remblais n'ont pas permis de descendre au-delà d'une cote de 75,75 m NGF. Sa stratigraphie se caractérise par une grande hétérogénéité de remblais, mêlant des lentilles de limon argileux remanié (us 1 et 3) à différentes couches de limon brun mélangé à des plaquettes de schiste (us 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12). L'ensemble paraît être issu d'un processus volontaire de comblement par apport de remblais successifs. Il s'est malheureusement révélé totalement stérile en mobilier archéologique.

2-2-2 Un leurre archéologique

L'absence de mobilier ne permet pas de dater directe



ment le comblement de ces fosses. Leur fraîcheur laisse néanmoins penser que les structures sont relativement récentes, peut-être d'époque contemporaine. Cette impression est confirmée par l'interruption par la fosse 38 (sondage 19) d'un fossé de parcellaire contemporain observé dans les tranchées 10 et 14. L'étendue relativement importante et le nombre de fosses caractérisent au final un site de carrière dont l'exploitation pourrait être lié à l'extraction du grès pour servir de matériau de construction. De nombreuses petites carrières exploitant le grès grauwakeux ont en effet fonctionné dans la région pour alimenter les chantiers de construction (2).

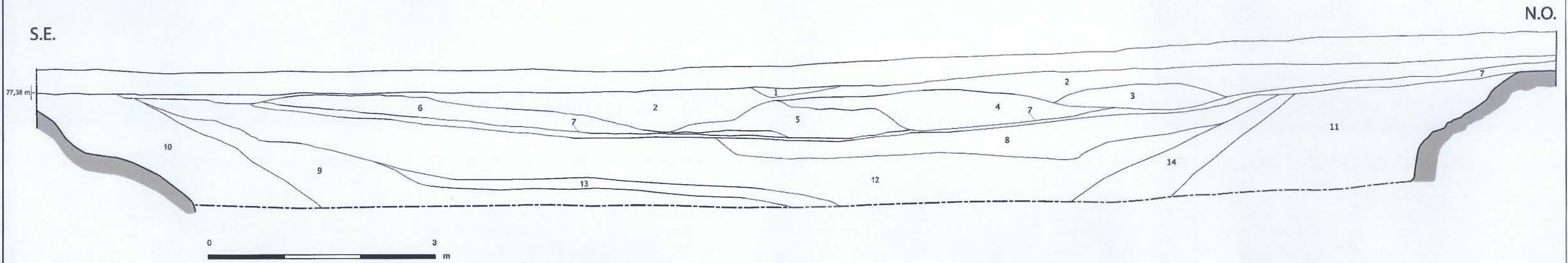
En plan, ces différentes fosses forment plusieurs tâches claires juxtaposées et approximativement circulaires. Ces marques ont été interprétées par prospection aérienne comme les vestiges de deux enclos jointifs. Le diagnostic permet aujourd'hui d'infirmer cette hypothèse, les fosses repérées dans les sondages constituant un "leurre archéologique". L'hypothèse d'un site castrai primitif ne peut donc plus être envisagé. Il est possible, à l'inverse, que le manoir construit à la fin du Moyen Age se soit implanté à l'endroit même d'une motte castrale. L'édifice actuel porte le nom de "manoir à motte". L'axe de l'église est également, selon un modèle récurrent à de nombreux sites castraux des XIe et XIIe siècles, orienté face à l'habitat seigneurial.

FIG 11 : SONDAGE 25, VUE NORD-EST DE LA FOSSE 73



FIG 10 : SONDAGE 31, COMBLEMENT SUPÉRIEUR DE LA FOSSE 60

(2) Carte géologique de la France à 1/50 000, [fle] 354 : La Guerche-de-Bretagne, F Trautmann, A. Carn, Bureau de recherches géologiques et minières, Orléans, 1979, notice p. 45.



Description des unités stratigraphiques

- 1 Substrat remanié mélangé à du limon argileux jaune et du schiste altéré
- 2 Remblai feuilleté avec alternance de substrat remanié jaune, plaquettes de schiste et poches de limon argileux brun gris
- 3 Poche de substrat remanié
- 4 Remblai composé de limon argileux brun/gris, charbons de bois, mélangé à du schiste altéré orangé
- 5 Remblai composé de limon argileux brun. Quelques charbons de bois
- 6 Remblai composé de limon argileux bleu/gris et de schiste altéré
- 7 Remblai composé de limon argileux brun foncé très homogène
- 8 Remblai composé de limon argileux brun et plaquettes de schiste. Quelques charbons de bois
- 9 Remblai composé de limon argileux brun
- 10 Remblai composé de plaquettes de schiste et limon brun. Très meuble
- 11 Remblai composé de substrat remanié mélangé à des plaquettes de schiste bleu/gris et du limon brun sableux
- 12 Remblai composé de limon argileux brun compact et de plaquettes de schiste
- 13 Remblai composé de limon sableux orangé mélangé à du limon brun. Quelques éclats de schiste
- 14 Remblai composé de limon argileux orangé et de limon brun sableux

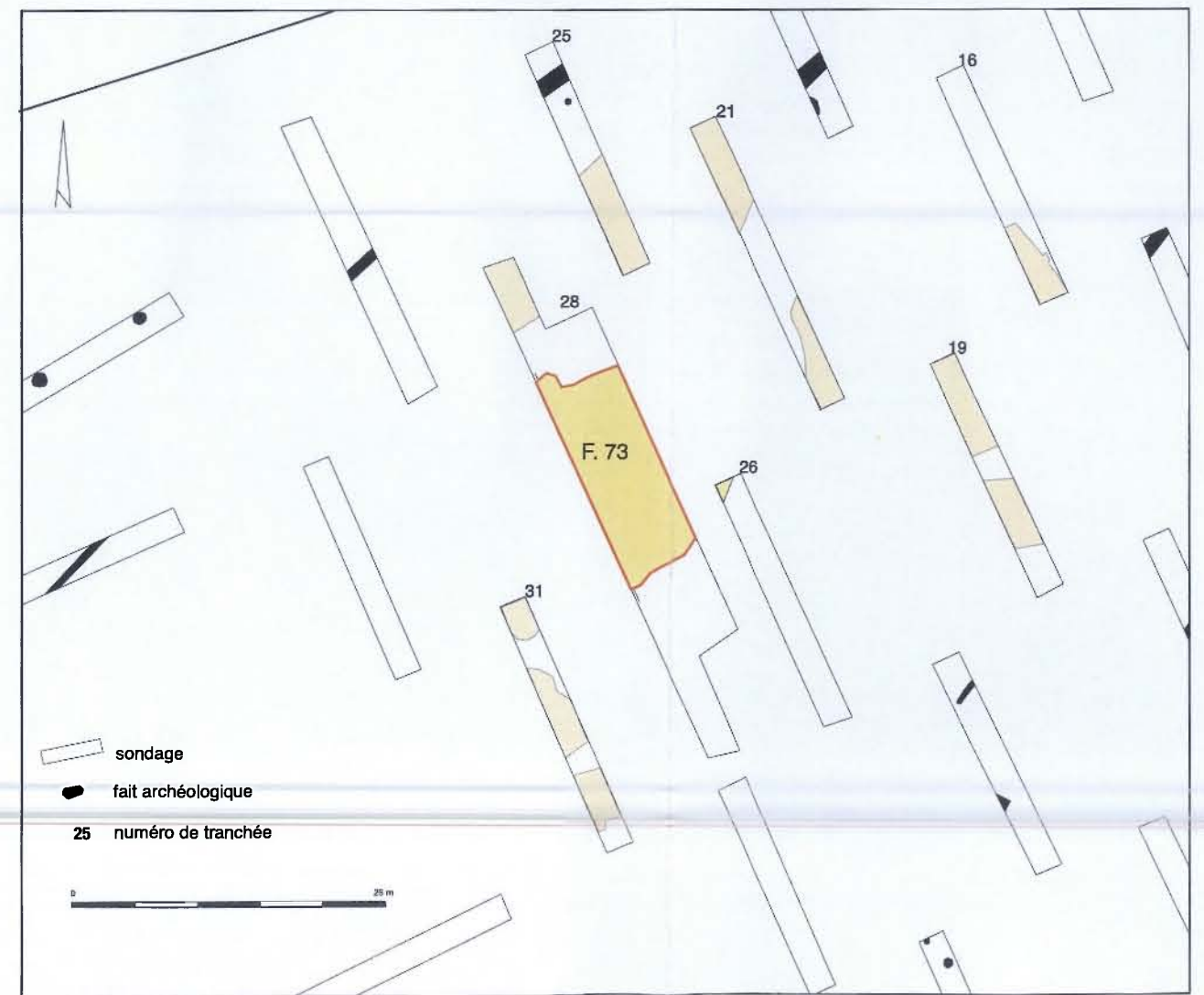
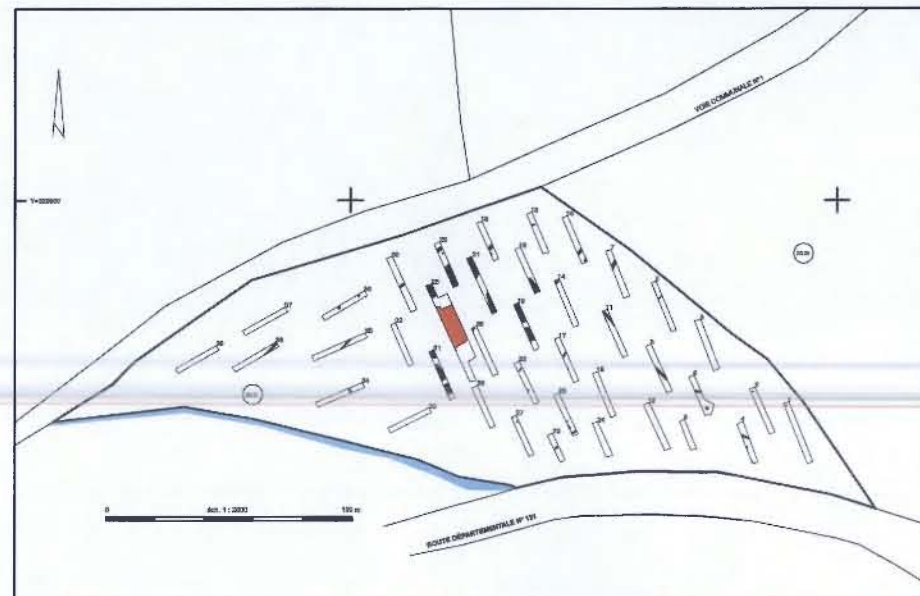


FIG 12: LOCALISATION, PLAN ET COUPE OUEST DE LA FOSSE 73

2-3 Les autres structures

Parmi les structures découvertes, un puits a été mis au jour en bas de pente, dans la tranchée n°6 (fig. 13). Son sondage s'est révélé particulièrement difficile du fait des remontées d'eau abondantes dans cette partie du terrain. L'ensemble n'a pu être sondé que sur une profondeur maximale de 2 m environ. L'ouverture de ce puits formait en surface une fosse rectangulaire de 2 m de long et 1,20 m de large, avant de se rétrécir en entonnoir pour former un conduit circulaire d'environ 1 m de large. Son comblement inférieur est composé de limon brun mélangé à des blocs de schiste et de nombreux charbons de bois. Le comblement de ce puits est daté par le mobilier archéologique issu de cette couche. Le sondage a livré 6 tessons datés du bas Moyen Age, selon une fourchette comprise entre le XIIIe et le XVe siècle. La présence de ce puits n'a pu être rattachée à aucun autre fait archéologique contemporain. Elle apparaît isolée sur la surface diagnostiquée de la parcelle.

D'autres structures fossoyées ont été mises au jour sur l'ensemble de la parcelle. Elles ont été régulièrement sondées. Il s'agit pour l'essentiel de fossés de parcelles (fig. 14). La présence de mobilier récent a pu être observée dans deux de ces structures (st. 25 et 27).

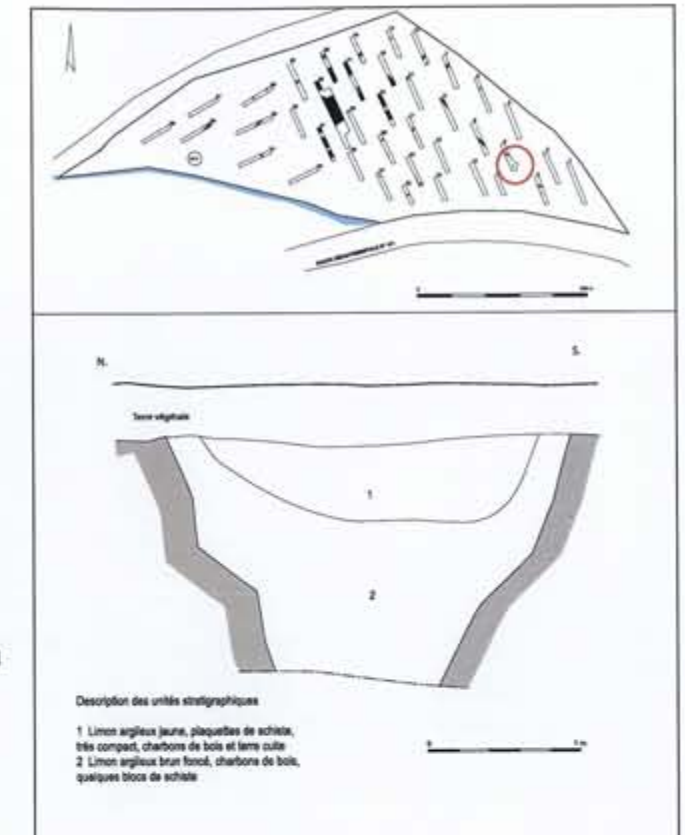
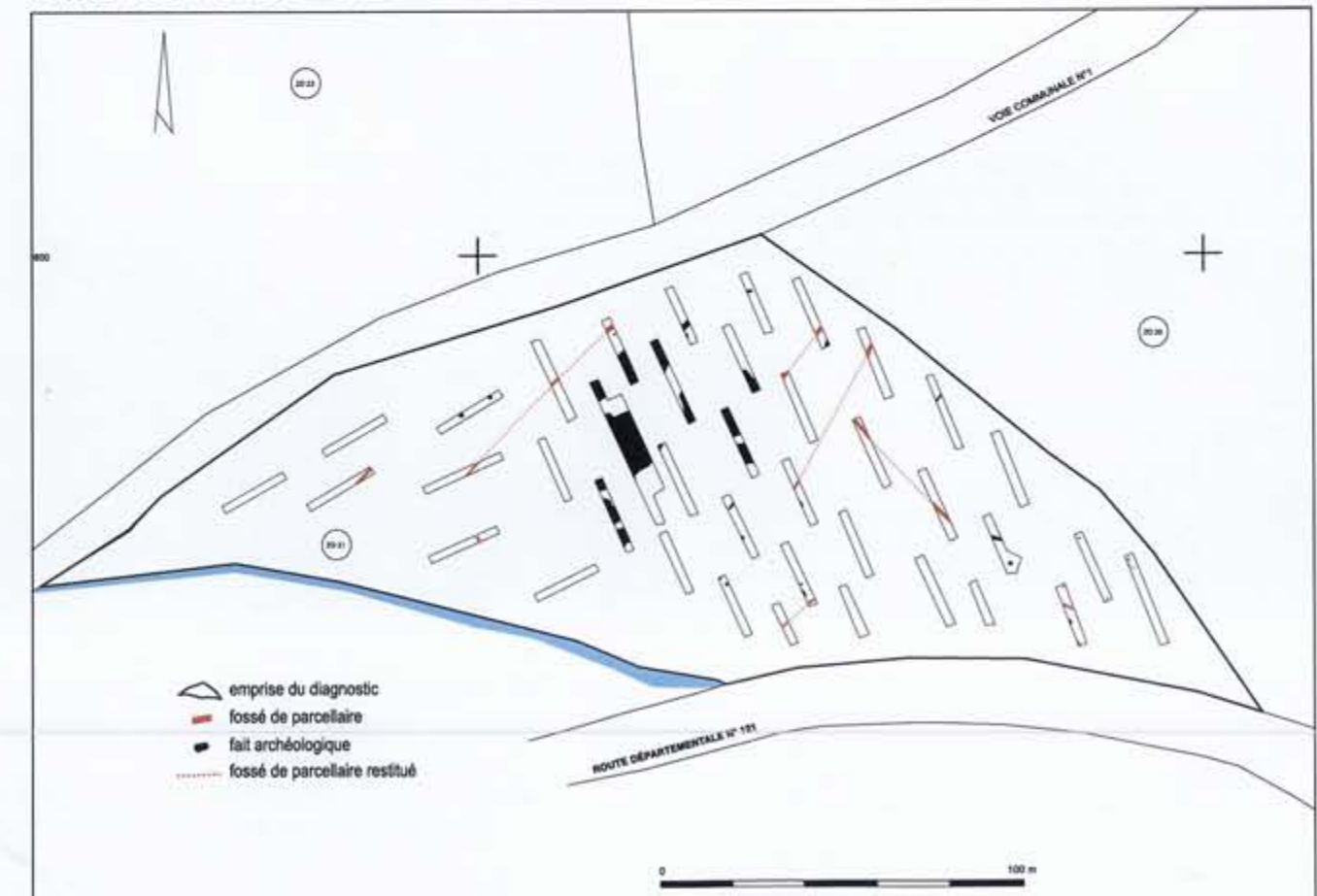


FIG 13 : SONDAGE 6, STRUCTURE 3, LOCALISATION ET COUPE EST DU PUIITS

FIG 14 : RELEVÉ EN PLAN DES LIMITES DE PARCELLES MISES AU JOUR

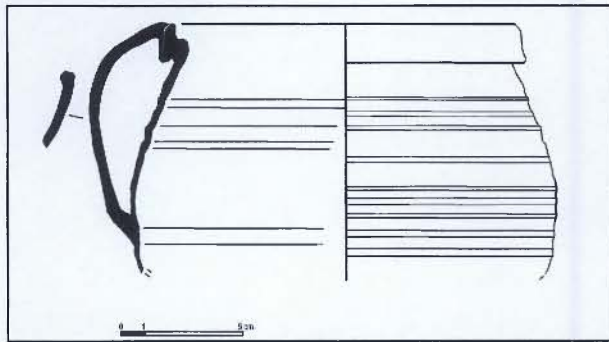


2-4 Le mobilier archéologique

Très peu de mobilier a été découvert. Seuls 9 tessons de céramiques ont été récoltés. Il faut ajouter à ces quelques tessons 38 fragments de plaque foyère. Cette pauvreté s'explique par la nature des structures découvertes, composées essentiellement de fosses d'extraction (fig. 17).

Sondage 6, structure 3, us 2

Cette structure a livré 6 tessons appartenant au même individu. Les deux bords prélevés présentent une lèvre épaisse, légèrement évasée avec une gorge sur la face supérieure (fig. 15). L'anse plate et dissymétrique est attachée sur le haut de la lèvre. La pâte est claire, tournée, de couleur crème et grossière avec des inclusions de quartz. Les stries de tournage sont très marquées, surtout à l'extérieur. Le profil du pot est proche du type 9A très fréquent au sein des ateliers lavallois à la charnière des XIIIe et XIVe s. Quelques exemplaires subsistent au 1er quart du XVe s (3).



Sondage 18, structure 34

Outre les nombreux fragments de plaques foyères, cette structure a livré 2 bords et une panse de vase tourné (fig. 16). La pâte grise est grossière et se caractérise par des inclusions de quartz et de mica. La forme et la composition de la pâte permettent d'envisager une datation de la fin du second âge du Fer.

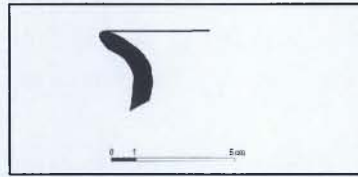
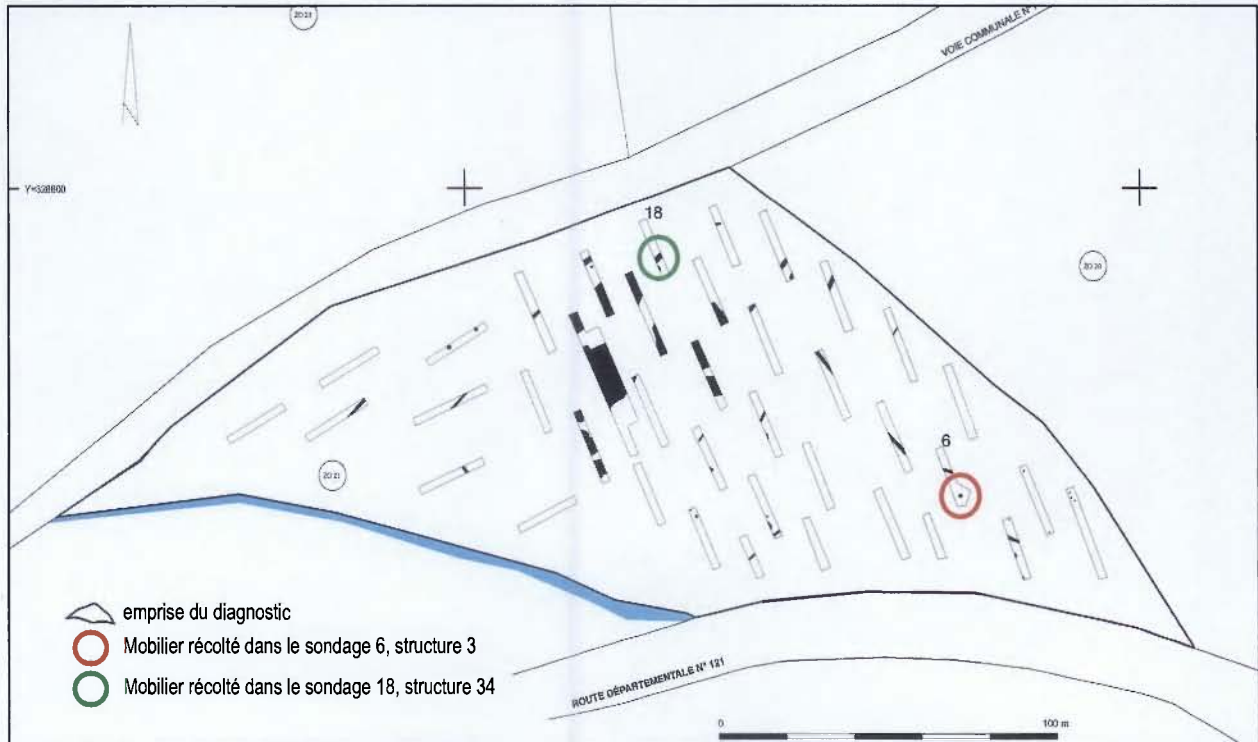


FIG 16 : SONDAGE 18, STRUCTURE 34, MOBILIER CÉRAMIQUE

FIG 15: SONDAGE 6, STRUCTURE 3, MOBILIER CÉRAMIQUE

FIG 17: LOCALISATION DU MOBILIER CÉRAMIQUE



Conclusion

Les données issues du diagnostic ont mis en évidence, outre le réseau de parcellaire et quelques structures isolées, la présence d'un site de carrière, caractérisé par plusieurs fosses d'extraction contiguës. La fosse principale a fait l'objet d'un sondage profond mais est restée malheureusement stérile en mobilier archéologique (st 73). Les quelques éléments de chronologie relative en notre possession nous permettent néanmoins d'envisager un ensemble de fosses relativement récent, ouvert à l'époque contemporaine (XIXe ou XXe siècle ?). La nature de cette carrière pourrait être liée à l'extraction de matériau de construction. La présence de ce site invalide l'existence, à cet endroit, d'un site castrai primitif à côté duquel le bourg de Drouges se serait développé. Les origines de l'habitat seigneurial sont peut-être à chercher sur la parcelle même où le "manoir de la motte" a été construit à la fin du Moyen Age.

Bibliographie

A. BARON, G. ANIEL, Histoire de Drouges, Boulogne-Billancourt, mars 2000 (réédition)

I. BUCUR, D. DUFOURNIER, L. GOULPEAU, L. LANGOUËT, J. NAVEAU – La céramique à œil de perdrix et la production de La Hardelière à Laval (Mayenne). *Archéologie Médiévale*, t. 14, 1984, p. 169-219.

J.C. MEURET, Peuplement, pouvoir et paysage sur la marche Anjou-Bretagne, Société d'Archéologie et d'Histoire de la Mayenne, Laval, 1993.

Carte géologique de la France à 1/50 000 [document cartographique]. [fle] 354 : La Guerche-de-Bretagne / par F TRAUTMANN, A. CARN, Bureau de recherches géologiques et minières, 1979

3 - Inventaires techniques

3-1 Inventaire des sondages archéologiques

N°	Resultat	Long.	Extension	Surface	Prof.	Nbre de trous	Type de trou	Matériau	Datation présumée	Relève
1	Positif	24 m	Non	52,8 m ²	0,40 m	1	Tp	-	-	Oui
2	Positif	20 m	Non	44 m ²	0,40 m	1	Tp	-	-	Oui
3	Négatif	20 m	Non	44 m ²	0,30 m	-	-	-	-	-
4	Positif	20 m	Non	44 m ²	0,50 m	3	Tp, fossé parcellaire	-	-	Oui
5	Positif	20 m	Non	44 m ²	0,40 m	1	Drain	Non	-	Oui
6	Positif	18 m	Oui	39,6 m ²	1,95 m	2	Puits et drain	Céram. méd.	Médiéval	Oui
7	Positif	20 m	Non	44 m ²	0,50 m	1	Fossé parcellaire	Non	-	Oui
8	Positif	20 m	Non	44 m ²	0,55 m	1	Fossé parcellaire	Non	Contemp.	Oui
9	Négatif	16 m	Non	35,2 m ²	0,80 m	-	-	-	-	-
10	Positif	21 m	Non	46,2 m ²	0,45 m	2	Fossé parcellaire, fosse	Serpe en fer	Contemp.	Oui
11	Positif	20 m	Non	44 m ²	0,40 m	1	Fossé parcellaire	Faïence	Contemp.	Oui
12	Négatif	20 m	Non	44 m ²	0,80 m	-	-	-	-	-
13	Positif	20 m	Non	44 m ²	0,40 m	1	Drain	Non	-	Oui
14	Positif	20 m	Non	44 m ²	0,40 m	1	Fossé parcellaire	-	Contemp.	Oui
15	Négatif	20 m	Non	44 m ²	0,50 m	-	-	-	-	-
16	Positif	20 m	Non	44 m ²	0,50 m	1	Fosse d'extraction-carrière	Non	Contemp	Oui
17	Positif	20 m	Non	44 m ²	0,40 m	2	Fossé parcellaire, fosse	Non	-	Oui
18	Positif	20 m	Non	44 m ²	0,50 m	2	Fossé d'enclos, fosse	Céram. proto	Tène	Oui
19	Positif	20 m	Non	44 m ²	0,55 m	2	Fosse d'extraction-carrière	Non	Contemp	Oui
20	Positif	20 m	Non	44 m ²	0,55 m	3	Tp, fosse, fossé parcellaire	Non	-	Oui
21	Positif	22 m	Non	48,4 m ²	0,40 m	2	Fosse d'extraction-carrière	Non	Contemp	Oui
22	Positif	20 m	Non	44 m ²	0,45 m	2	Drain, cève à pommier	-	-	Oui
23	Positif	12 m	Non	26,4 m ²	0,90 m	1	Fossé parcellaire	Non	-	Oui
24	Négatif	18 m	Non	39,6 m ²	0,90 m	-	-	-	-	-
25	Positif	20 m	Non	44 m ²	0,30 m	3	Fossé parcellaire, tp, fosse d'extraction	Non	Contemp	Oui
26	Positif	20 m	Non	44 m ²	0,40 m	1	Fosse d'extraction-carrière	Non	Contemp	Oui
27	Positif	18 m	Non	39,6 m ²	0,40 m	2	Tp	-	-	Oui
28	Positif	42 m	Oui	224 m ²	2 m	2	Fosse d'extraction-carrière	Non	Contemp	Oui
29	Négatif	20 m	Non	44 m ²	0,30 m	-	-	-	-	-
30	Positif	20 m	Non	44 m ²	0,30 m	1	Fossé parcellaire	Non	-	Oui
31	Positif	20 m	Non	44 m ²	0,40 m	3	Fosse d'extraction-carrière	Non	Contemp	Oui
32	Négatif	20 m	Non	44 m ²	0,25 m	-	-	-	-	-
33	Négatif	20 m	Non	44 m ²	0,60 m	-	-	-	-	-
34	Positif	20 m	Non	44 m ²	0,60 m	1	Fossé parcellaire	Non	-	Oui
35	Positif	20 m	Non	44 m ²	0,40 m	1	Fossé parcellaire	Non	-	Oui
36	Positif	20 m	Non	44 m ²	0,30 m	2	Tp	-	-	Oui
37	Négatif	20 m	Non	44 m ²	0,20 m	-	-	-	-	-
38	Positif	20 m	Non	44 m ²	0,80 m	1	Fosse	-	-	Oui
39	Négatif	20 m	Non	44 m ²	0,50 m	-	-	-	-	-

3-2 Inventaire de la documentation graphique

N° d'inventaire	Support	Description	Echelle	Auteur	Date
1	Calque polyester A3	Coupe 1/6, st. 73, sd. 28	1:20	E. Cadiou	29-01-08
2	Calque polyester A3	Coupe 2/6, st. 73, sd. 28	1:20	E. Cadiou	29-01-08
3	Calque polyester A3	Coupe 3/6, st. 73, sd. 28	1:20	E. Cadiou	29-01-08
4	Calque polyester A3	Coupe 4/6, st. 73, sd. 28	1:20	E. Cadiou	29-01-08
5	Calque polyester A3	Coupe 5/6, st. 73, sd. 28	1:20	E. Cadiou	29-01-08
6	Calque polyester A3	Coupe 6/6, st. 73, sd. 28	1:20	E. Cadiou	29-01-08
7	Calque polyester A3	Coupes st.13,18, 25, 27, 32, 34, 38, 59, 64, 69	1:20	E. Cadiou, T. Béthus	25-01-08
8	Calque polyester A3	Coupe st. 3	1:20	E. Cadiou	23-01-08
9	Calque polyester A3	Dessin du mobilier céramique	1:20	F. Toumier	28-03-08

3-3 Inventaire de la documentation écrite

N° inventaire	Support	Description	Auteur	Date
1	Cahier d'enregistrement. Papier A4	Inventaire des structures avec croquis des tranchées	E. Cadiou, T. Béthus	Du 21-01-08 au 30-01-08

3-4 Inventaire de la documentation numérique

N° d'inventaire	Format	Logiciel	Description	Auteur	Date
1	.jpg	Adobe Photoshop	Sondage 9, vue générale vers le sud	E. Cadiou	22-01-08
2	.jpg	Adobe Photoshop	Sondage 6, vue générale vers le sud	E. Cadiou	22-01-08
3	.jpg	Adobe Photoshop	Sondage 28, vue générale sud-est	T. Béthus	29-01-08
4	.jpg	Adobe Photoshop	Sondage 28, vue rapprochée sud-est	T. Béthus	29-01-08
5	.jpg	Adobe Photoshop	Sondage 28, vue rapprochée nord-est	T. Béthus	29-01-08
6	.jpg	Adobe Photoshop	Sondage 28, vue générale nord-est du	T. Béthus	29-01-08
7	.jpg	Adobe Photoshop	Sondage 28, détail en fond de tranchée	T. Béthus	29-01-08
8	.jpg	Adobe Photoshop	Sondage 28, détail du front de taille	T. Béthus	29-01-08
9	.jpg	Adobe Photoshop	Sondage 28, Vue générale vers l'ouest	T. Béthus	29-01-08
10	.jpg	Adobe Photoshop	Sondage 28, Vue générale vers l'ouest	T. Béthus	29-01-08
11	.jpg	Adobe Photoshop	Sondage 25, structure 49	T. Béthus	28-01-08
12	.jpg	Adobe Photoshop	Sondage 18, structure 34	T. Béthus	28-01-08
13	.jpg	Adobe Photoshop	Sondage 38, structure 69	T. Béthus	30-01-08
14	.jpg	Adobe Photoshop	Sondage 6, structure 3	E. Cadiou	22-01-08
15	.jpg	Adobe Photoshop	Sondage 38, structure 69	T. Béthus	25-01-08
16	.jpg	Adobe Photoshop	Sondage 25, structure 58	T. Béthus	29-01-08
17	.jpg	Adobe Photoshop	Sondage 21, structure 44	T. Béthus	29-01-08

3-5 Inventaire du mobilier archéologique

Céramique et terre cuite

Sondage	Fat	US	NT	Description	Datation proposée	Océan
6	3	2	6	2 cols et 4 panses. Pâte claire tournée, couleur crème	Bas Moyen-Âge	Oui
18	34	2	3	2 cols et 1 panse de vase. Pâte grise tournée	Fin second âge du fer	Oui
18	34	3	38	Fragment de plaque foyère. Ép. 3,5 à 4 cm	Protohistorique	Non

Métal

Sondage	Fat	US	NT	Description	Datation proposée	Océan
10	25	1	1	Serpe	Contemp.	Non